



### Pépins : Pommès - Poires

#### Ravageurs



**Hoplocampe du pommier** : émergences de larves, dégâts bien visibles en parcelles



**Hoplocampe du poirier** : dégâts bien visibles en parcelles



**Charançons phyllophages et rhynchites** : dégâts notables en parcelles



**Bupreste du poirier** : début du suivi des émergences

#### Lépidoptères



**Carpocapse** : fortes captures en parcelles



accouplements nettement favorisés



premières éclosions potentielles pour fin de semaine prochaine



**Petite tordeuse des fruits** : captures stables



**Capua** : baisse des captures



**Eulia** : vers la fin du vol de première génération



**Pandemis** : baisse des captures locales



**Sésie du pommier** : captures sporadiques



**Zeuzère** : aucune capture enregistrée



**Tordeuse rouge des bourgeons** : aucune capture signalée



**Tordeuse verte des bourgeons** : reprise des captures localement



**Pucerons** : forte poussée des pucerons, auxiliaires à la traîne

#### Pathologies



**Oïdium** : hausse notable des contaminations



**Tavelure** : périodes favorables à la constitution de stocks projetables



nouvelles taches observées sur feuillage

### Noyau : Pruniers—Cerisiers



**Carpocapse des prunes** : généralisation du vol en région



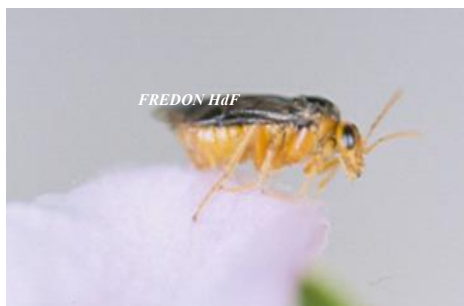
**Mouche de la cerise** : début du vol



## Pépins : Pommes - Poires

## RAVAGEURS

## Hoplocampe du pommier



Adulte d'hoplocampe du pommier

Dégât primaire  
d'hoplocampe du pommierDégât secondaire  
d'hoplocampe du pommierEtat des lieux en parcelles,

Au cours des quinze derniers jours, les dégâts sur fruits ont été nettement visibles. Des niveaux très hétérogènes s'observent sur l'ensemble du territoire. Les premières chutes de fruits vont être visibles dans les parcelles les plus précoces de la région.

Analyses de risques,

L'heure n'est plus à la protection contre le ravageur, mais à l'évaluation de la protection et à la prévention des attaques pour l'an prochain et à la mise en œuvre des mesures prophylactiques.

Gestion des risques,

Les dispositifs de piégeage doivent être retirés du verger à ce jour, et des contrôles sur base de 1000 fruits répartis à raison de chapelets de 20 fruits sur 50 arbres doivent être réalisés

Pour les plus petits parcelles à faibles taux d'attaques, la collecte et l'export des fruits touchés est une méthode efficace de réduction des populations, et facilitera la lutte l'an prochain.

Actuellement, les dégâts observés en parcelles sont quasi exclusivement à mettre au compte de l'hoplocampe, les dégâts imputables au carpocapse ne seront bien visibles que dans plusieurs jours.

**Seuil indicatif de risque :**

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

## Hoplocampe du poirier

Etat des lieux en parcelles,

Même si les vols ont été plus discrets cette année, les dégâts en parcelles peuvent parfois être significatifs en poire.

Analyses de risques,

L'heure n'est plus à la protection contre le ravageur, mais à l'évaluation de la protection et à la prévention des attaques pour l'an prochain et à la mise en œuvre des mesures prophylactiques.

Gestion des risques,

Les dispositifs de piégeage doivent être retirés du verger à ce jour, et des contrôles sur base de 1000 fruits répartis à raison de chapelets de 20 fruits sur 50 arbres doivent être réalisés



Adulte d'hoplocampe du poirier

**Seuil indicatif de risque :**

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison et dégâts l'année précédente

## Charançons phyllophages : *Phyllobius oblongus*- *betulae*



### Etat des lieux en parcelles,

Les *Phyllobius* sont de petits charançons de 4 à 6 mm. De couleur dominante brune, ils possèdent une tête noire.

Très présents actuellement, ils pratiquent des dégâts en opérant des piqûres de nutrition pouvant aller jusqu'à la section des jeunes pousses. Les dégâts peuvent prendre la forme d'une défeuillaison inhabituelle.

### Analyses de risques,

Considérés comme des ravageurs secondaires la plupart du temps, des dégâts importants peuvent apparaître lors de phases de pullulation. Leur gestion est fonction de l'historique des dégâts de la parcelle et ne s'applique qu'en cas de phase de pullulation déterminée par frappages

### Gestion des risques,

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces. À *Phyllobius oblongus* de couleur brune, peut également s'ajouter *Phyllobius betulae* de couleur vert brillant. D'autres paramètres sont à prendre en compte comme l'état végétatif des arbres lors des attaques et de l'historique des parcelles.



*Phyllobius betulae* adulte



*Phyllobius oblongus* adulte

### Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres

## Rhynchite coupe bourgeon



### Etat des lieux en parcelles,

Le rhynchite coupe bourgeon est un petit coléoptère de couleur bleu métallique mesure environ de 2,5 à 3,5 mm.

Il est à l'origine de dégâts sur pousses terminales par section de celles-ci, visibles actuellement sur plusieurs parcelles.

### Analyses de risques,

C'est un charançon qui peut être à l'origine de dégâts importants et visuels, à plus forte raison encore en parcelles de jeunes arbres et en surgreffage



*Rhynchite coupe bourgeon* adulte

### Gestion des risques,

Elle ne doit être mise en œuvre qu'après évaluation des populations présentes par frappages et de l'identification des espèces. À *Phyllobius oblongus* de couleur brune, peut également s'ajouter *Phyllobius betulae* de couleur vert brillant. D'autres paramètres sont à prendre en compte comme l'état végétatif des arbres lors



### Seuil indicatif de risque :

100 individus pour 100 frappages à raison de 2 sur 50 arbres

## Agrilus ou bupreste du poirier



### Etat des lieux en parcelles,



Adulte de bupreste



Larves de Bupreste dans sa galerie après ouverture de cette dernière

Les dégâts les plus dommageables sont opérés par la larve. Ils sont le résultat des galeries que creusent les larves sous l'écorce des branches principales et du tronc. Les galeries peuvent mesurer jusqu'à un mètre de long. Dans la très large majorité des cas, elles sont descendantes. Les principales conséquences sont la destruction des vaisseaux conducteurs de sève, dépérissement, mort de l'organe touché ou de l'arbre. Il faut également noter la création de zones d'entrée et d'attaque de ravageurs secondaires tels que xylophages, pathologies... Les adultes opèrent des dégâts de nutrition, par consommation du feuillage tout en respectant les nervures.

### Analyses de risques,

Avec une année 2022 particulièrement favorable à l'agrilus, coléoptère d'une taille à l'état adulte de 7 à 10 mm, la surveillance des parcelles doit débuter dès à présent. Il a une forme étroite et allongée et sa couleur dominante est cuivre. La larve mesure 20 à 25 mm, est de forme allongée et aplatie, a une couleur dominante blanche et possède une tête de couleur foncée.

Un suivi régulier des traces d'activités doit être réalisé afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de lutter contre les adultes.



Ce Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

### Gestion des risques,

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, aubépine, rosacées en générale... seront limitées dans les abords de la parcelle.



Stade ultime d'attaque sur poirier Angélyls

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres

## Carpocapse

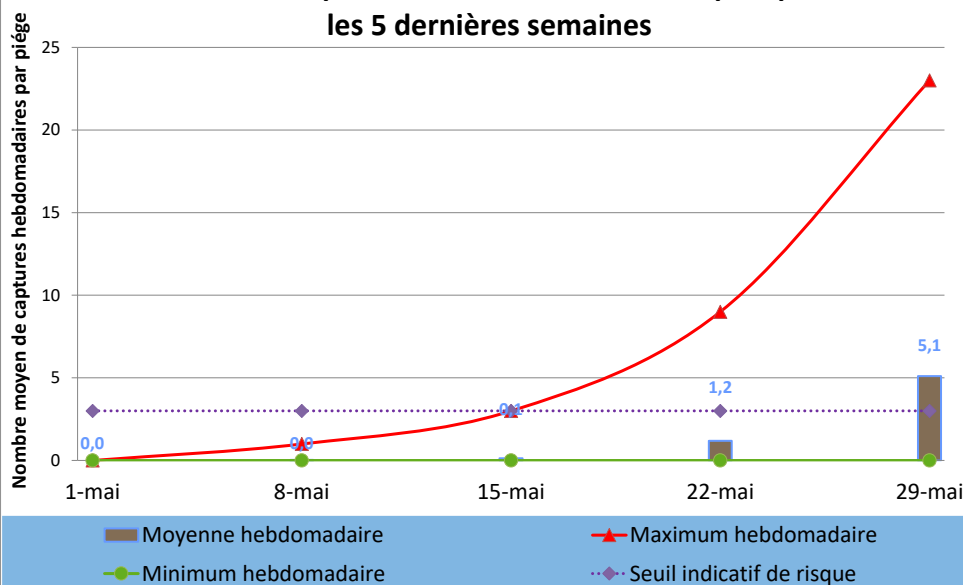


FREDON Hdf



FREDON Hdf

## Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles,**

Le vol du carpocapse des pommes et des poires a été en nette hausse au cours de la semaine dernière, en lien avec la hausse des températures. L'arrivée de conditions enfin plus chaudes dernière a directement lancer les émergences sur l'ensemble du réseau de piégeage, à l'exception de la façade maritime nord qui tarde encore à se réchauffer.

La moyenne des captures est ainsi passé de 1,2 à 5,1 papillons semaine dernière et 60% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur.

**Analyses de risques,**

Après un démarrage plus que tardif, les émergences sont désormais nettement plus massives. De nombreux secteurs sont d'ores et déjà concernés par des dépassements du seuil indicatif de risque à l'hectare, voire plus encore comme le Hainaut, l'Avesnois ou encore le Soissonnais et le Senlisien..

À ce jour, les conditions climatiques sont et vont être favorables aux accouplements voir page 6.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Le monitoring doit être croisé les possibilités d'accouplements et/ou le suivi des éclosions afin de raisonner votre protection, et même avant de l'envisager.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	17,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,5	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	7,0	↗
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,3	4,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	3,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	6,3	12,7	↗
Senlisien (60)	0,0	6,0	↗
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :**

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha  
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha  
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

## Carpocapse



### Accouplements et pontes

#### Etat des lieux en parcelles,

Le retour à des températures chaudes a permis majoritairement les possibilités d'accouplements du carpocapse au cours de la semaine dernière sur la plupart des secteurs. La façade maritime nord n'a pas réuni aussi notablement des conditions favorables aux accouplements, du fait de la présence de vent du nord plus important, abaissant les températures. Plus à l'intérieure des terres, c'est cette fois l'hygrométrie trop faibles des derniers jours qui a été à l'origine de l'interruption des accouplements.

#### Analyses de risques,

La situation est à risque au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près.

#### Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture par la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	25/05/2023	26/05/2023	27/05/2023	28/05/2023	29/05/2023	30/05/2023	31/05/2023
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

## Carpocapse



### Incubation et éclosion des pontes



#### Etat des lieux en parcelles,

Les températures douces des jours précédents a permis une évolution plus rapide des incubations en cours. Les premières éclosions ne sont à prévoir que dans le courant de la semaine prochaine pour les secteurs concernés par des vols au cours de la mi-mai.

Actuellement, il faut bien être attentif à la nature des dégâts, seuls des dégâts d'hoplocampe du pommier et du poirier sont visibles en parcelles.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Suivre nos prochains messages pour connaître l'évolution des incubations.

 FREDON H&F	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON H&F	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	-	au	-		Amiénois (80)	du	27-mai	au	28-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Flandre Intérieure (59-62)	du	19-mai	au	20-mai	9-juin	Thiérache (59-02)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin
	du	27-mai	au	28-mai	12-juin		du	29-mai	au	30-mai	13-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Lille Sud (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Picardie Verte (80-60)	du	19-mai	au	20-mai	08-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Montreuillois (62)	du	27-mai	au	28-mai	13-juin	Neslois (80-60-02)	du	19-mai	au	20-mai	7-juin
	du	-	au	-			du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
La Bassée (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	St Quentinnois (02)	du	20-mai	au	21-mai	08-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Hainaut (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Laonnois (02)	du	19-mai	au	20-mai	6-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	9-juin
Abbevillois (80-62)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Montdidérien (80-60)	du	20-mai	au	21-mai	12-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Arrageois (62)	du	19-mai	au	20-mai	9-juin	Soissonnais (60-02)	du	19-mai	au	20-mai	07-juin
	du	28-mai	au	29-mai	13-juin		du	-	au	-	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Cambrésis (59)	du	19-mai	au	20-mai	7-juin	Senlisien (60)	du	19-mai	au	20-mai	6-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Avesnois (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Omois (02)	du	20-mai	au	21-mai	06-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	29-mai	au	30-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions  
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

#### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



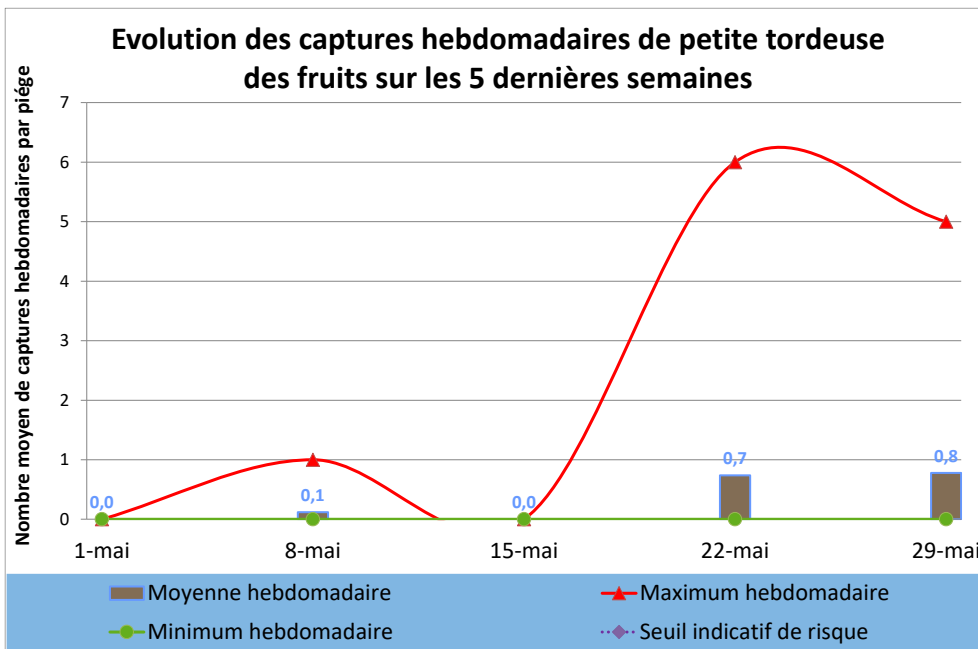
*Petite tordeuse des fruits. Grapholita Lobarzewskii.*



Adultes



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de la petite tordeuse des fruits ont été stables sur la région au cours de la semaine dernière.

Sur la période, 28% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, avec un nombre constants des secteurs concernés.

Analyses de risques,

Les captures ont été enregistrées sur plusieurs secteurs de la région, il devrait s'étendre aux autres secteurs à la faveur de la remontée des températures et du cycle du ravageur.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,5	3,0	↗
Abbevillois (80-62)	1,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	2,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisiens (60)		2,0	
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :





## Capua



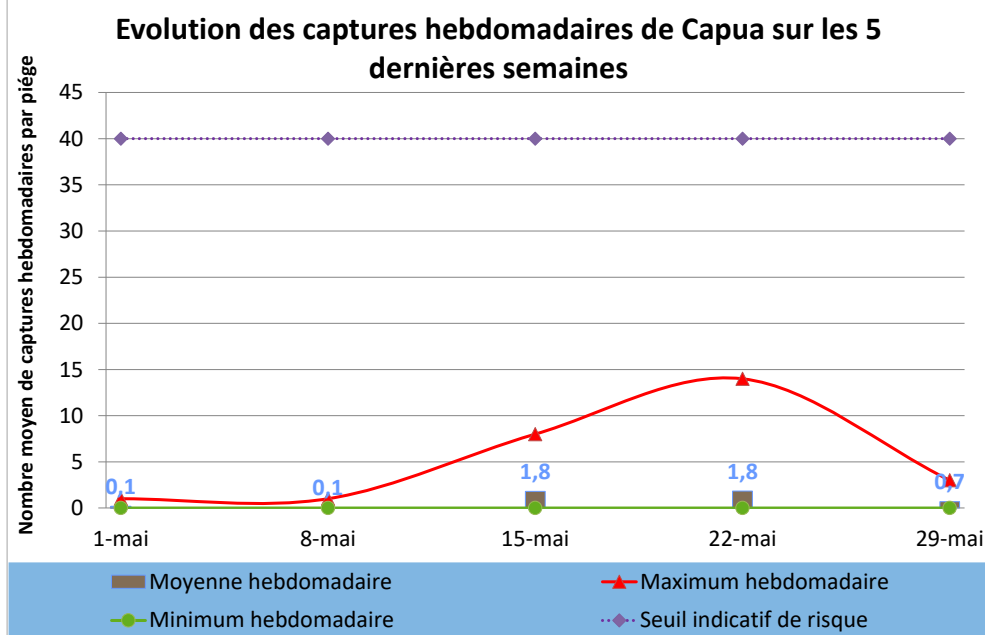
Adulte



Chenille



Dégâts

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de capua ont été en baisse sur la plupart des secteurs de la région.

Sur la période, 38% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Aucun dégât imputable à capua n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours des quinze derniers jours. En définitive, les captures ont été plus fréquentes mais de moindre ampleur.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	2,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	9,0	2,5	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,4	0,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	3,5	0,0	↘
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

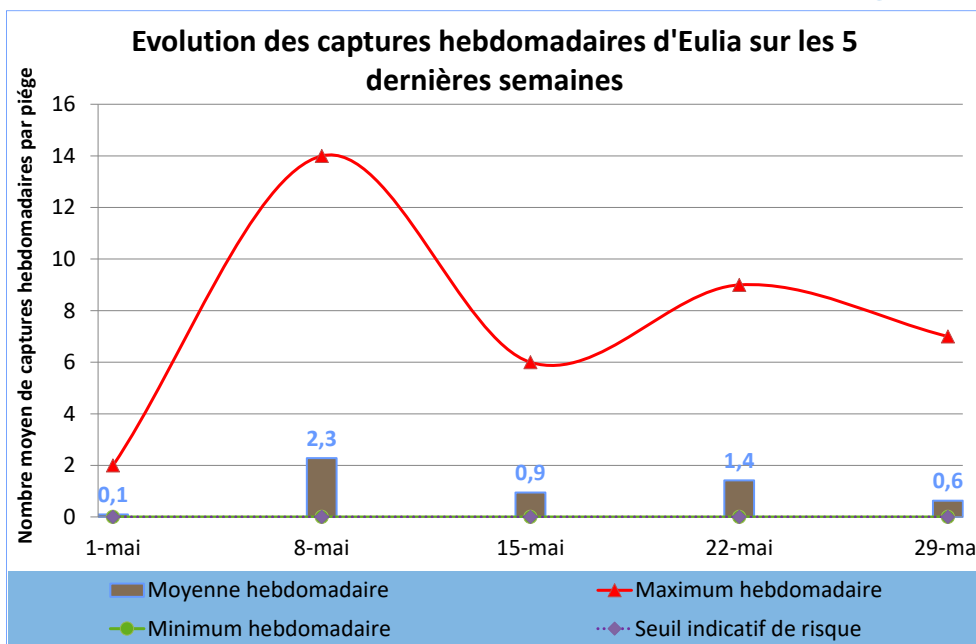
40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

**Eulia**



**Etat des lieux en parcelle,**

Le vol de première génération d'eulia s'est timidement poursuivi sur un nombre en baisse de secteurs de la région .

Quelques captures ont été enregistrées la semaine passée, essentiellement sur le Hainaut.

Sur la période, 16% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

**Analyses de risques,**

Peu de risque semble apparaitre au regard des niveaux de captures sur l'ensemble du territoire régional.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis et détecter au plus tôt le vol de seconde génération.

Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,7	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	0,5	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,0	5,5	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	9,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,9	0,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)	0,0		
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

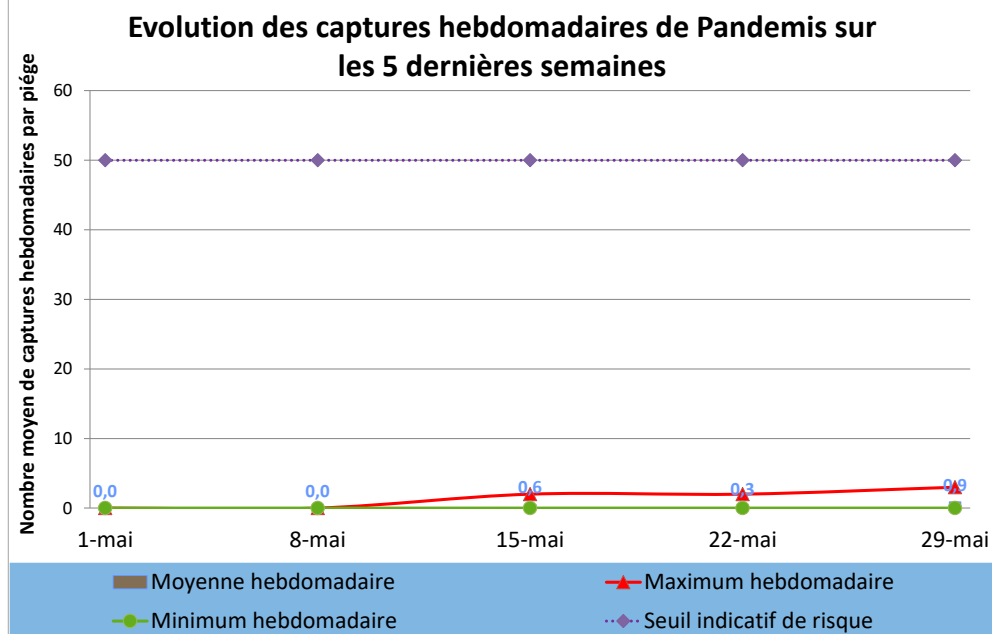
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



## Pandemis

Adultes  
Dégâts**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de Pandemis ont été en très légère hausse sur les secteurs de Flandre Maritime et de l'Abbevillois.

Sur la période, 40% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

**Analyses de risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	3,0	↗
Arrageois (62)	2,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

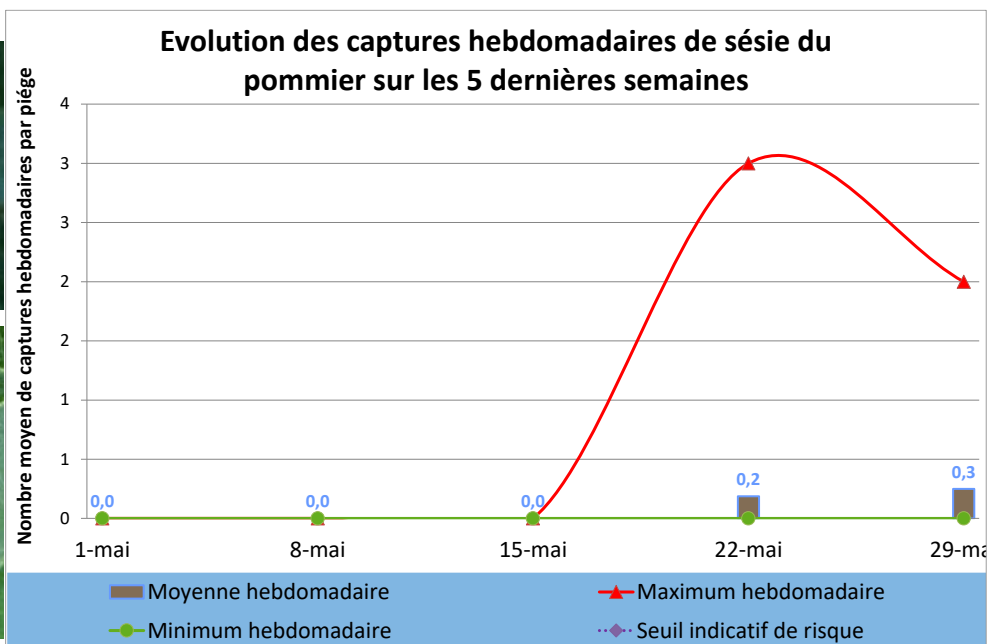
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



## Sésie du pommier



### Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier a été en très légère hausse sur la région avec des niveaux moyens d'à peine 0,3 papillon.

Sur la période, 17% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

### Analyses de risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

### Gestion des risques,

Pensez à installer, les pièges alimentaires dans les parcelles dès les premières captures. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne).

Pensez à leur renouvellement par temps chaud comme les jours derniers.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,5	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	3,0	2,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisiens (60)			
Omois (02)			

### Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,  
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

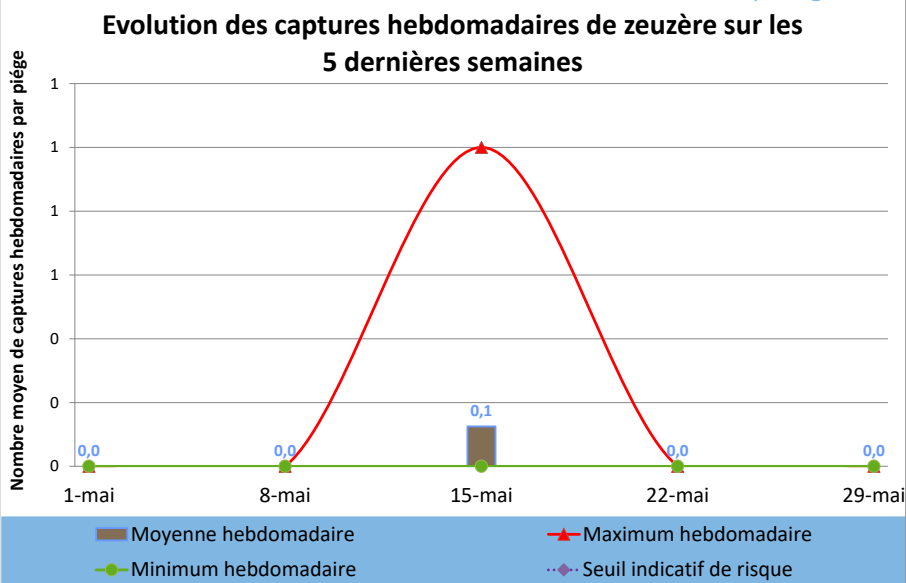
**Zeuzère**



Adulte



FREDON HdF



**Etat des lieux en parcelles,**

Aucune capture de zeuzère n’a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur le réseau régional de piégeage.

**Analyses de risques,**

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n’a par conséquent été enregistré sur l’ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

**Gestion des risques,**

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d’une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place dans les jours à venir.

De même, les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Seuil indicatif de risque :**

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



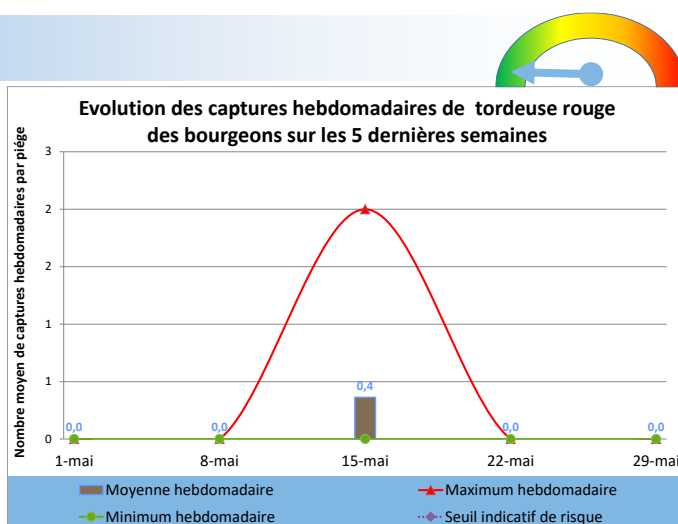
## Tordeuse rouge des bourgeons

### Etat des lieux en parcelles,

Aucune capture de tordeuse rouge des bourgeons n'a été enregistrée au cours de la semaine passée, faisant suite à la baisse significative d'il y a quinze jours.

### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.



### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.

### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

**B**

## Tordeuse verte des bourgeons

### Etat des lieux en parcelles,

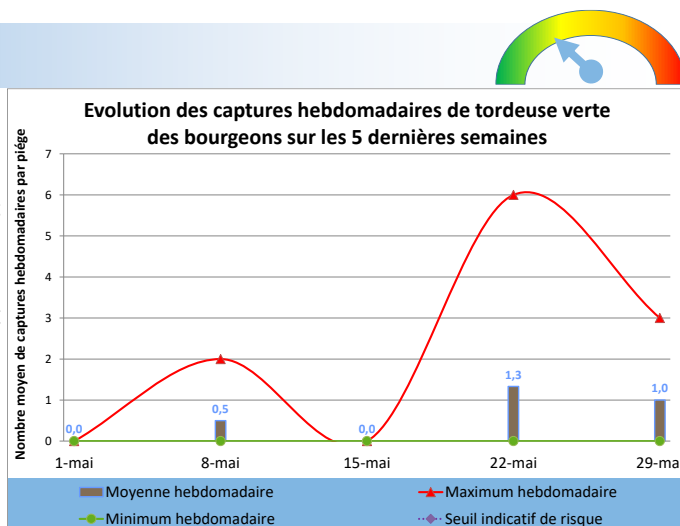
Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été en baisse au cours de la semaine dernière avec en moyenne sur le réseau de piégeage 1 papillon par piège. En revanche, le nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur a quant à lui augmenté pour atteindre 50% d'entre-elles.

### Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

### Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



### Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

**B**

## Pucerons



**Puceron cendré** : avec un développement végétatif très fort, favorisé par l'arrivée des chaleurs dans des sols humides, les pucerons cendré ont connu une forte évolution sur l'ensemble de la région. Des niveaux de colonisation importants sont enregistrés sur plusieurs parcelles régionales, bien au-delà des seuils indicatifs de risques. À cela s'ajoute un cortège d'auxiliaires (insectes et oiseaux) à la traîne, qui ne joue actuellement que très peu son rôle de régulateur des populations. Néanmoins, coccinelles et syrphes ont été observés du Montreuillois au Soissonnais en passant par

l'Avesnois.

Sur la période, 82% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

**Puceron des galles rouges** : à l'instar de son cousin le cendré le puceron des galles rouges a également connu un fort développement tout aussi peu contrarié par les auxiliaires. Il a été signalé sur des secteurs de l'Arrageois, de La Bassée, l'Avesnois, du Hainaut.

**Puceron lanigère** : seul le secteur de Flandre Maritime a enregistré la présence de populations stables de puceron lanigère.



FREDON HdF

*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré*



FREDON HdF

*Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires*



*Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère*

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	22-mai	29-mai	Tendance /S-1	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,5	1,5	↔	1,0	1,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	5,0	1,0	↓			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	1,0	2,3	↑			
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,3	5,0	↑	0,7	0,0	↓
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	2,0	1,3	↓			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		2,0				
Senlisien (60)						
Omois (02)						

### Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

## Pathologies

## Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Comme prévu les contaminations par l'oïdium ont été en hausse la semaine dernière, favorisées par des conditions climatiques favorables à la maladie, des sols humides et arrivée de températures importantes. Cette évaporation a facilité les contaminations du feuillage très poussant, à plus fortes raisons dans les parcelles sans couverture spécifique ou conjointe à celle contre la tavelure.

Sur la période, 87% des parcelles du réseau d'observations régional ont été concernées par la présence de la maladie.

Analyses de risques,

Des dépassements de seuil ont été très fréquents au cours de la semaine dernière sur la région et devraient s'accroître dans le courant de la semaine à venir. De nouvelles contaminations sont à attendre du fait des conditions météorologiques favorables annoncées par Météo France.

Gestion des risques,

La surveillance concerne surtout pour la semaine à venir les parcelles humides. Cette problématique n'est plus à raisonner pour avec celle concernant la tavelure, du fait du faible risque actuellement pour cette dernière.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) **sera primordial pour le reste de la saison reste la première des solutions à appliquer** et limite les risques de recontaminations au sein du verger.



## Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium

	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,7	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	10,0	↗
Abbevilleois (80-62)			
Arrageois (62)	1,3	10,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)		30,0	
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,3	3,3	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	14,0	14,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B



## Tavelure



### Situation en parcelles

Depuis notre dernier bulletin la région est sous l'emprise d'un anticyclone. Faute de périodes de contaminations, la maladie poursuit son développement et surtout stocke ses ascospores. Quelques secteurs ont vu des relargages à la faveur de rosées matinales allant jusqu'à goutter. Néanmoins, expulsées dans un contexte chaud et asséchant, les ascospores n'ont pas bénéficié d'une durée suffisante pour germer.

### Analyses des risques

Au cours des dernières périodes de contaminations les taux de projections ont varié de **9,66%** à **17,52%** pour une moyenne de **14,31%** du stock primaire annuel.

Les quantités d'eau enregistrées durant les dernières périodes de contaminations vont de **0,20** mm à **0,20mm** pour une moyenne régionale de **0,20** mm.

La période est à la reconstitution des stocks d'ascospores. Selon les prévisions de Météo France, les prochaines précipitations ne devraient pas tarder à toucher la région.

### Gestion des risques

Les stocks d'ascospores projetables sont très hétérogènes, ils s'échelonnent, selon la modélisation à ce jour, entre **1,06** et **17,88%** pour une moyenne de **9,95%** du stock primaire annuel.

Restez très attentifs à l'annonce des prochaines précipitations qui libèreront ces stocks très importants d'ascospores.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis*, *Venturia pirina* » ou en suivant [ce lien](#).

## Tavelure modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 12h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	-	-			79,42	15,96		
Flandre Intérieure (59-62)	-	-			79,55	16,18		
Lille Sud (59)	-	-			85,80	10,14		
Montreuillois (62)	26-mai 9 h	26-mai 9 h	Nul	17,52	94,16	1,06	0,2	
La Bassée (59)	-	-			86,55	9,37		
Hainaut (59)	-	-			85,10	10,81		
Abbevillois (80-62)	-	-			78,00	17,88		
Arrageois (62)	-	-			80,35	14,97		
Cambrésis (59)	-	-			85,50	10,50		
Avesnois (59)	23-mai 8 h	23-mai 9 h	Nul	9,66	93,95	1,72	0,2	
Amiénois (80)	-	-			80,86	14,52		
Thiérache (59-02)	23-mai 11 h	23-mai 11 h	Nul	15,76	91,71	3,47	0,2	
Picardie Verte (80-60)	-	-			81,64	13,84		
Neslois (80-60-02)	-	-			87,62	8,69		
St Quentinnois (02)	-	-			88,51	7,61		
Laonnois (02)	-	-			82,03	14,10		
Montdidérien (80-60)	-	-			85,87	10,04		
Soissonnais (60-02)	-	-			88,95	7,62		
Senlisien (60)	-	-			91,95	5,41		
Omois (02)	-	-			92,06	5,16		

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

\* : données obtenues par triangulation

## Tavelure en parcelles



### Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des fortes périodes de projections d'ascospores commencent à s'observer en parcelles précoces. Elles s'observent actuellement avec l'apparition de taches sur un nombre croissant de parcelles, 23% d'entre-elles ont observé la présence de celle-ci la semaine passée.



Ces faibles symptômes sont issus actuellement selon la modélisation des multiples périodes à risques de la 2e semaine du mois de mai.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	22-mai	29-mai	Tendance /S-1			Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,5	0,0	↓			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔			
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	5,0	↗			
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	3,0	↓			
Senlisien (60)						
Omois (02)						

#### Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

## Prunes

## Carpocapse de la prune

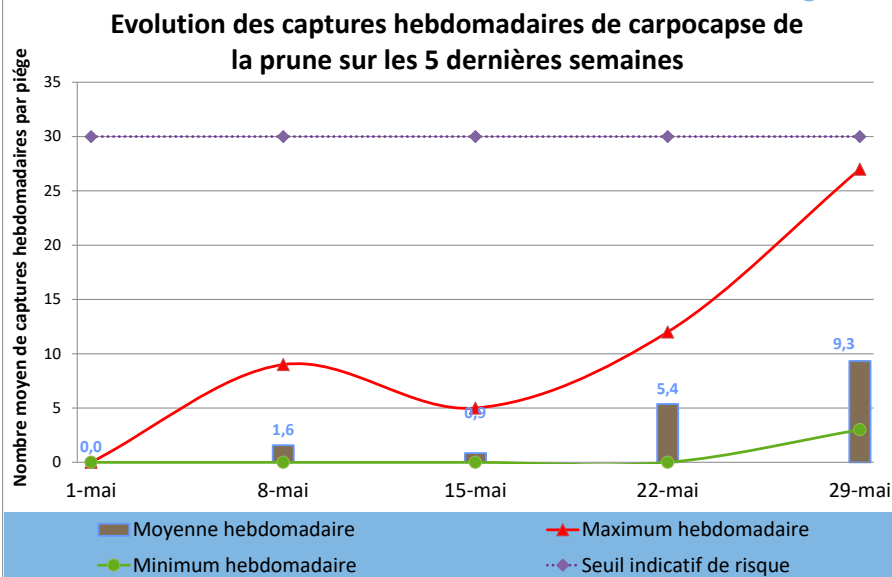


FREDON HdF

Chenille et adulte



FREDON HdF



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	22-mai	29-mai	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	6,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	3,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	12,0	4,0	↘
Abbevillois (80-62)	2,0	10,0	↗
Arrageois (62)		10,0	
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	12,0	27,0	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	5,0	6,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	5,0	9,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures du carpocapse des prunes ont été en nette hausse en région au cours de la semaine passée, très affectées par les conditions climatiques.

Des niveaux allant jusque 27 papillons/ piège ont été enregistrés.

L'ensemble des secteurs ainsi que 100% des parcelles du réseau de piégeage régionale ont été concernées par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière.

**Analyses de risques,**

Des dépassements du seuil indicatif de risque ont d'ores et déjà été frôlés la semaine passée sur le seul secteur de la Thiérache pour l'instant.

**Gestion des risques,**

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.

**Seuil indicatif de risque :**

30 captures sur une durée de 7 jours

**Biocontrôle :**

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

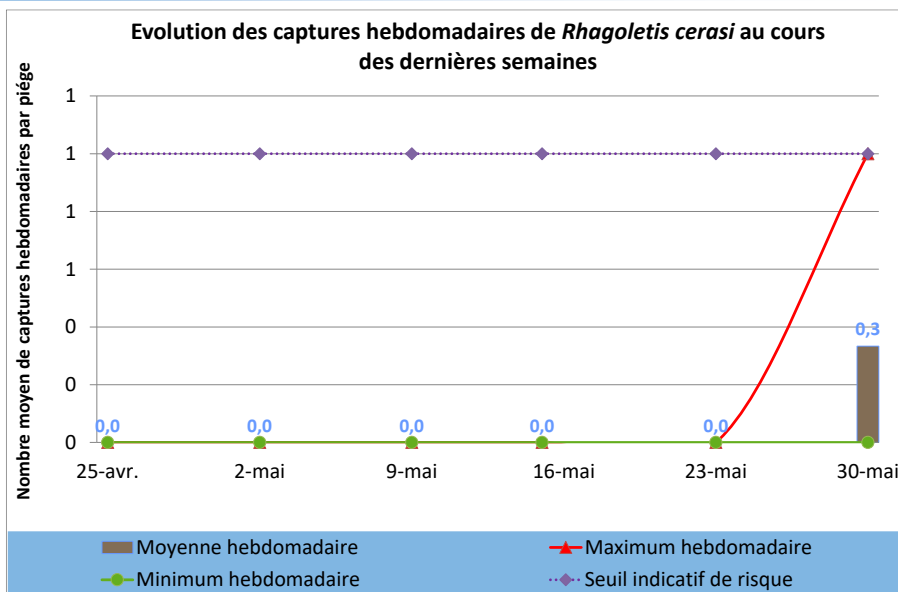
## Cerises

**La mouche de la cerise****Etat des lieux en parcelle,**

Une première capture a été enregistrée sur le réseau régional. Elle est synonyme de début de vol sur le réseau.

**Analyses de risques,**

La hausse des températures va favoriser les émergences de la mouche des cerises. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring soient en place.



La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.



**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Gestion des risques,**

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbeville (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Sensilien (60)	Omois (02)	
<b>Capua</b>	0			2		3	0					1		0						0		
Tendance	↔			↗		↘	↔					↘		↔						↘		
<b>Carpocapse</b>	0	0		0		17	1			7		4		3						13	6	
Tendance	↗	↔		↔		↗	↗			↗		↗		↗						↗	↗	
<b>Cossus</b>	0	0										0										
Tendance	↘	↔										↔										
<b>Eulia</b>	0	0		1		6	0			0		0		0						0		
Tendance	↘	↔		↔		↗	↔			↔		↘		↔						↔		
<b>Pandemis</b>	1	0					3					0		0								
Tendance	↗	↔					↗					↔		↔								
<b>Petite Tordeuse des Fruits</b>	0	0		0		3	0			0		2		0						0	2	
Tendance	↔	↔		↔		↗	↘			↔		↔		↔						↔	↔	
<b>Sésie du pommier</b>	0	0				1	0			0		0		2						0		
Tendance	↔	↔				↗	↔			↔		↔		↘						↔		
<b>Tordeuse rouge des bourgeons</b>	0			0		0				0		0		0								
Tendance	↔			↔		↔				↔		↔		↔								
<b>Tordeuse verte des bourgeons</b>	0			0						0		1		3								
Tendance	↔			↔						↔		↘		↗								
<b>Zeuzère</b>	0	0				0	0			0		0		0						0		
Tendance	↔	↔				↔	↔			↔		↔		↔						↔		
<b>Puceron cendré</b>	2			1		2		5				1								2		
Tendance	↔			↘		↗		↗				↘										
<b>Puceron lanigère</b>	1							0														
Tendance	↔							↘														
<b>Tavelure pousse</b>	0			0		0		5				0								3		
Tendance	↔			↘		↔		↗				↔								↘		
<b>Tavelure fruits</b>																						
Tendance																						
<b>Oïdium</b>	2			3		10		10		30		3								14		
Tendance	↗			↗		↗		↗				↔								↔		
<b>Carpocapse Prune</b>		6		3		4	10	10				27		6						9		
Tendance		↗		↗		↘	↗	↗				↗		↗						↗		



## Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :  
Sésie du pommier



Pour les parcelles de cerisiers, la pose des pièges chromatiques jaunes est désormais impérative.



### Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

### Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.  
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)